

Canton de Vaud

Trois datations enrichissent les collections



La plus médiatisée est celle de Pierre Keller. Mais une autre, laissée anonyme, fera entrer au MBC-a deux James Ensor et un Wilfredo Lam.



Etienne Dumont

Publié: 10.03.2024, 09h41



Pierre Keller en 2019, l'année de sa mort.
Keystone.

Je n'ai pas reçu le communiqué de presse directement. Je ne suis pas dans les papiers (bons ou mauvais) de l'État de Vaud. Mais je l'ai quand même obtenu. Sachez donc que trois datations enrichissent aujourd'hui les collections cantonales, à savoir celle du MCB-a de Lausanne et celle du Cabinet des arts graphiques, déposé au Musée Jenisch de Vevey. Le quotidien cantonal «24 Heures» met l'accent sur la datation Pierre Keller. Logique dans la mesure où l'ex-directeur de l'ECAL, disparu en juillet 2019, était un personnage très médiatique. Son décès était du reste survenu alors que sa collection d'art contemporain se voyait brillamment présentée à Vevey. J'avais alors revu à Lausanne Pierre, que je n'avais pas reconnu tout de suite tant il était ravagé par un cancer...

Artistes suisses

Keller était un amateur boulimique. Il a connu beaucoup de monde, de Jean Tinguely à Keith Haring. Son ensemble était ainsi formé d'achats, d'échanges et de cadeaux. Vingt-sept œuvres font ainsi partie de sa dation, une possibilité de régler des droits de succession ou de donation introduite dans la législation vaudoise en 2005 et devenue efficace l'année suivante. Un mode assez long, je dois dire, dans la mesure où il s'agit d'établir un accord, ou plutôt «un agrément culturel et financier» (1). La chose explique sans doute qu'on ne sache encore rien sur l'héritage de la galeriste Alice Pauli, morte centenaire en 2022. Pour ce qui est du fonds Keller, quinze œuvres iront au MCB-a. Douze à Vevey. Il y a là avant tout des artistes suisses contemporains. Ils vont de Miriam Cahn à Martin Disler et de Sylvain Croci-Torti à Olivier Mosset ou Jean Tinguely. Le communiqué signale cependant des productions de Man Ray, Keith Haring, Ben (qui est un peu Suisse) ou Bernar (sans «d») Venet. Rien de capital bien sûr, mais un ensemble cohérent qui documente aussi la réception de l'art à Lausanne dans les années 1980-2020.



L'exposition de la collection Keller au Musée Jenisch de Vevey en 2019. A droite, un grand Olivier Mosset.

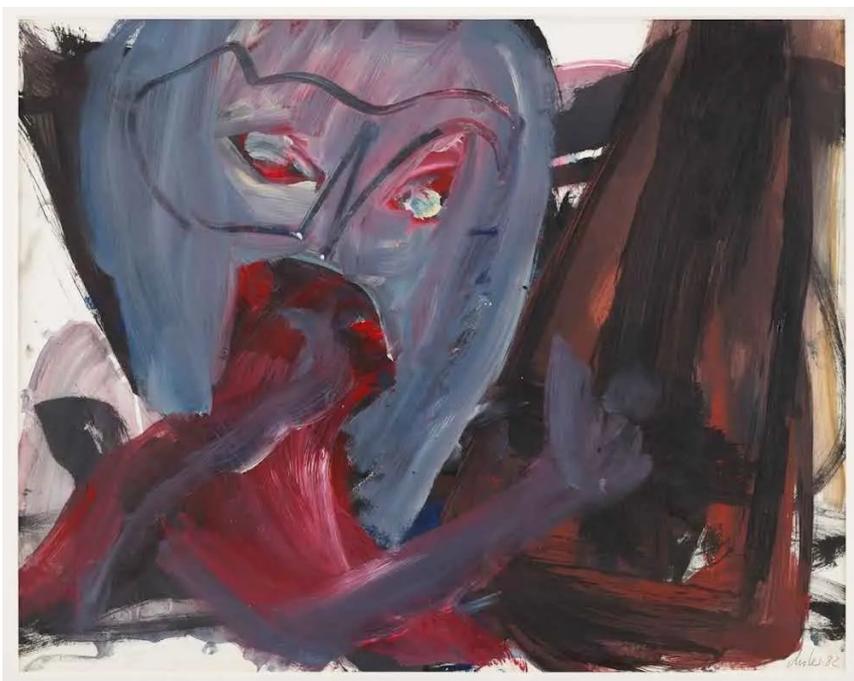
Musée Jenisch, Vevey 2024.

Il y a donc deux autres dations, sur lesquelles le communiqué se montre hélas moins disert. L'une reste anonyme. C'est son droit. Elle compte trois huiles sur toile seulement. Mais deux sont dues au Belge James Ensor et la troisième au Cubain européenisé Wilfredo Lam. Ce trio ira bien sûr au MBC-a. La quatrième pièce de la donation, un «Clown» de Cindy Sherman, finira comme de juste à Photo Elysée. Voilà qui tombe

bien si l'on pense que le musée du 8e art proposera dès le 29 mars une rétrospective dédiée à l'Américaine. C'est bien sûr la plus importante des trois datations, mais il était difficile au Canton de le dire noir sur blanc.

Cindy Sherman pour Photo Elysée

Et la troisième, alors? Il s'agit d'un accord avec Odile Alice Fischlin-Demenge ou ses héritiers. Le communiqué reste silencieux sur de point. Le MCB-a va du coup s'enrichir de cinq tableaux de Pierre Schwerzmann, qui reste un nom très vaudois. Le musée détenait déjà huit pièces de l'artiste, qui est en ce moment le metteur en scène de l'exposition du château de Nyon sur les collections municipales. Je vous en ai parlé il y a peu.



Un Martin Disler de la collection Keller.

Succession Martin Disler, 2024.

Je dirai pour terminer que la datation existe aussi à Genève, où le droit de succession devient bien sûr différent. Il en existe un par canton. Mais, vu l'absence ici de taxation entre conjoints ou entre parents et enfants, la loi aura fort peu servi. Le mariage pour tous lui a donné un nouveau coup. Il faudrait pour la faire fonctionner un legs à une personne moins directement liée au testataire...

(1) Il faut aussi que les institutions amenées à conserver les œuvres les acceptent «en fonction de leurs politiques d'acquisition».